



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23/10/2019

Vote à la majorité (1 contre et 13 pour) pour l'approbation du Plan Local d'Urbanisme qui annule et remplace la délibération n° 2019-04-01 en date du 26/06/2019.

Vote à égalité (7 contre et 7 pour) pour l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions et de leur assemblée délibérante : cette délibération sera reproposée au prochain conseil municipal

Vote à l'unanimité pour l'embauche de 2 contrats aidés au service technique /espaces verts

Vote à l'unanimité pour la demande de subvention pour la création de l'atelier technique

Vote à l'unanimité pour le SDEHG : petits travaux urgents

Vote à la majorité (10 pour, 4 abstentions) pour l'adhésion à l'association Rallumons l'Etoile

Droit de préemption

Information

Prêt de la salle polyvalente au club de foot d'Auzielle/Lauzerville

Début des travaux ponctuels à l'école

Vu pour être affiché le vendredi 24/10/19, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ODARS, le jeudi 24 octobre 2019

Le Maire

Patrice ARSEQUEL

